

# PROPOS INTRODUCTIFS

Pierre Leroux, ARS ARA

# 2021 : le déclic ?

« *Notre route est droite, mais la pente est forte* »

**2020-21** : plusieurs cyberattaques d'ES ont favorisé une prise de conscience des pouvoirs publics

En **juillet 2021**, une feuille de route a été fixée aux ARS relative au plan de renforcement de la cybersécurité des ES.

5 thématiques :

- ✓ Sensibilisation aux risques cyber
- ✓ Animation territoriale
- ✓ Appui des structures de santé
- ✓ Contrôle
- ✓ Investissements - Accompagnement financiers

→ L'ARS ARA et le GCS SARA ébauchent un plan d'actions régional avec et pour les ES.

La cybersécurité devenait clairement une priorité ... pour TOUS !

4

# Le secteur de la Santé : une cible avérée

En 2023 : 38 cyberattaques majeures

En 2024 : 13 cyberattaques majeures (< sept.)

- La région ARA n'a pas été épargnée
- Des ES de toutes tailles ont été touchés

En 2024, l'organisation des JOP a donné lieu à des mesures préventives en vue de « garantir » la disponibilité du SI d'établissements identifiés comme critiques sur les départements 42 et 69.

Plusieurs rapports récents (ANSSI, MinInt, ...) incitent à **renforcer les dispositifs de sécurité face à des menaces qui vont perdurer et se diversifier.**

# Des actions concrètes réalisées et à venir

- **Exercices de simulation** de crise cyber. En 2023 : 230 ES sollicités (**1,2 M€**) (rappel : 1 exercice annuel obligatoire. Directive inscrite dans les CPOM)
- **Webinaires de sensibilisation** avec REX de 3 ES confrontés à des attaques
- Une **communauté de RSSI** active : information, partage de bonnes pratiques, ...
- Des **outils pédagogiques** à disposition des sites, des formations thématiques, ...
- La mise en route du **Centre Régional de Ressources Cyber, CRRC (3,2M€)**
- Une adhésion massive des ES de la région au programme **CARE-D1 : 230 ES (6M€)** et dans quelques semaines au **Domaine 2 (ouvert aux ESMS)**

**Ensemble, profitons de ces moyens pour sécuriser nos établissements ... et leurs données, et protéger la santé de nos patients, résidents et personnels !**

6